

Supporterres

Le magazine de SOS Faim rédigé par ses volontaires



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

Trimestriel N°22
Décembre 2022

N° d'agrément
P601176



**INTERDITS ICI.
EXPORTÉS LÀ-BAS.
MORTELS PARTOUT.**

Des **pesticides** fabriqués et interdits en Belgique ravagent
les pays du Sud. Et se retrouvent dans nos assiettes...

« Stop au commerce cynique de pesticides interdits ! »

On peine vraiment à y croire, tant l'histoire est choquante : alors que l'Union européenne interdit l'utilisation, sur son sol, de pesticides toxiques et ce parfois depuis plusieurs dizaines d'années, elle continue néanmoins d'en autoriser la production et l'exportation vers des pays tiers.

Voilà qui est déjà incroyablement hypocrite. Mais c'est en outre particulièrement cynique lorsqu'on sait que les pays de destination sont, pour la grande majorité, à revenu faible ou intermédiaire et donc prêts à réduire contrôles et réglementations pour nourrir leur population. 99% des décès dus aux pesticides ont d'ailleurs lieu dans ces pays. Le comble : ces pesticides toxiques, utilisés dans les champs de soja du Brésil ou dans des plantations d'huile de palme en Indonésie, se retrouvent ensuite dans nos assiettes via les produits importés.

Alors certes, sur ce sujet des pesticides, il faut apporter un peu de nuance : en effet, il ne faut pas oublier que le « chimique » souvent diabolisé est présent dans la nature, que les pesticides ont à la fois permis d'augmenter les rendements et de réduire les tâches pénibles comme le désherbage et que les risques ne sont pas les mêmes selon qu'on est exposé via l'épandage ou via la consommation. Il faut aussi accepter qu'un temps de transition puisse être nécessaire pour des agriculteurs.trices mal conseillé.e.s ou peu accompagné.e.s.



© Laughing mango

Mais il n'en reste pas moins que les chiffres sont là : chaque année, on dénombre 385 millions d'intoxications et 11 000 décès imputables à leur utilisation ; 80% des échantillons de sols prélevés dans 11 pays européens présentent des traces de pesticides ; 4 multinationales se partagent 2/3 du marché mondial et font des profits colossaux : 57 milliards de dollars soit le PIB du Costa Rica, dont 35% viennent de ce commerce de produits classés comme « extrêmement dangereux ».

C'est d'autant moins acceptable que des alternatives existent et qu'une étude a même montré qu'une Europe agroécologique nourricière et même exportatrice est possible. Avec les pesticides, c'est aussi la question plus large de l'esprit du monde auquel nous aspirons qui se pose : celui qui tue le vivant et aspire à le remplacer sans y parvenir ou celui qui célèbre sa créativité et en utilise la force et l'intelligence pour durer dans le temps ?

Il est plus que temps de stopper ce commerce cynique : la Belgique, dont l'usine de Seneffe produit une partie des 4000 tonnes exportés chaque année, doit s'engager à y mettre un terme. Pour cela, elle doit entendre notre voix, votre voix ! Signez notre pétition sur www.stop-pesticides.be

Géraldine Higél
Rédactrice en chef
de Supporterres



**Vous découvrirez
Supporterres et
souhaitez le recevoir
gratuitement ?
Écrivez-moi à :
ghi@sosfaim.org**

SOS Faim asbl
Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles
T 02 548 06 70
www.sosfaim.be

CCP : BE83 0000 0000 1515
BIC : BPOTBEB1

E.R. > Benoît de Waegeneer
Relecture > Estelle Verlinden
Design > yellowstudio.be

Réalisé avec le soutien de



Belgique

partenaire du développement

SOMMAIRE

En direct « COP27 : l'alimentation et l'agriculture, enjeux négligés des négociations sur le climat »	3
On prend la température « Au Pérou, le Consorcio Agroecológico lutte pour une agriculture sans pesticides »	4
Voix du sud « Echos du terrain sur les dangers des pesticides »	6
En un clic « Les pesticides : destructions et injustices à tous les étages »	8
Grand angle « Notre nouvelle campagne contre le commerce cynique de pesticides interdits »	10
Focus « La reconnaissance d'une alternative par la législation, ça compte ! »	14
Notre regard sur « Pesticides interdits : quand serons-nous enfin exemplaires ? »	15
Un pas plus loin	16

COP27 : l'alimentation et l'agriculture, enjeux négligés des négociations sur le climat

Alors que le secteur de l'agriculture et l'alimentation émettent plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, ces sujets peinent à trouver leur place dans les négociations internationales sur la lutte contre le climat. A l'heure actuelle, 3 % des financements publics pour le climat seulement sont dévolus au secteur.

Pour la première fois dans l'histoire de la Conférence des parties (COP) sur le climat, une journée spéciale a été dédiée à l'adaptation de l'agriculture et des systèmes alimentaires lors de la COP27 qui a eu lieu en novembre dernier. L'un des enjeux était de marquer l'aboutissement des dialogues de Koronovia, un processus lancé en 2017 lors de la COP23 pour envisager la place de l'agriculture dans les négociations climatiques internationales.

Lors de cette journée inédite, 13 pays - incluant la Belgique - ont adopté une initiative baptisée « Agriculture Breakthrough », visant à faire de l'agriculture durable et résiliente au changement climatique l'option la plus attrayante et la plus largement adoptée par les agriculteurs.trices du monde entier d'ici 2030.

Parmi les actions prioritaires, la nouvelle initiative « Alimentation et Agriculture pour une transformation durable (FAST) » a été lancée par la Présidence égyptienne de la COP27. Celle-ci a pour but de fournir des niveaux plus élevés de financement climatique aux agriculteurs.rices dans les pays en développement.

Néanmoins, diverses associations regrettent que la mise en avant de solutions technologiques ait pris le pas sur la réflexion sur l'organisation des systèmes alimentaires. Plutôt que de discuter des déséquilibres de pouvoir dans ces systèmes, ce sont des discussions sur l'innovation et des questions d'efficacité qui ont primé lors de la COP27. Si les thématiques d'agriculture et d'alimentation venaient à s'inscrire durablement dans les travaux de la COP, il faudrait alors infléchir cette orientation, éloignée des préoccupations et réalités de 95% des agriculteurs.trices dont les exploitations font moins de 5 hectares et qui sont les premières victimes de la faim.

**SHARM EL-SHEIKH
7-18 NOVEMBER 2022**

COP 27





PARTENAIRE

Au Pérou, le Consorcio Agroecológico lutte pour une agriculture sans pesticides

Au Pérou, en moyenne 2 134 personnes sont empoisonnées par des pesticides chaque année. Le pays souffre d'un manque de contrôle sur ce commerce alors que le nombre de magasins qui en vendent augmente depuis plusieurs années. Le Consorcio Agroecológico Peruano (CAP), partenaire de SOS Faim depuis 2017, se bat auprès des politiques pour favoriser des systèmes alimentaires agroécologiques, plus sains et plus durables. Leur but : offrir à tou.te.s les habitant.e.s du Pérou un accès à une alimentation saine. Cela passe notamment par une réduction de l'utilisation des pesticides sur les champs.

► RÉDUIRE L'UTILISATION DES PESTICIDES : POURQUOI ?

De nombreuses études sont formelles : l'utilisation intempestive de pesticides a des répercussions sur de nombreux éléments : santé, biodiversité, environnement... Sans compter que l'utilisation de produits phytosanitaires provoque une résistance chez les plantes ciblées par ces produits. Par conséquent, il est nécessaire d'en augmenter l'utilisation pour maintenir le même niveau d'efficacité, ce qui entraîne des coûts accrus pour les agriculteurs.

Autre enjeu : l'abandon des contenants de pesticides aux abords des champs est un problème qui touche tout le pays. Aucun plan de gestion de ce type de déchets n'existe au Pérou. Une fois les produits répandus, les agriculteurs abandonnent donc les récipients dans la nature. Le CAP, qui regroupe diverses ONG actives dans le secteur agroalimentaire, a fait de cette problématique un de ses chevaux de bataille.



■ AU PÉROU, DIFFICILE DE S'EN PASSER

Au Pérou, les petits et moyens agriculteurs sont les plus gros utilisateurs de pesticides. Il est extrêmement facile de se procurer des pesticides de tous genres dans le pays : le nombre de lieux de vente a augmenté ces dernières années et 80% d'entre eux acceptent de vendre les produits les plus dangereux et toxiques sans aucun contrôle. En moyenne, les ventes de pesticides ont augmenté de 150% ces 10 dernières années.

Ils sont vendus comme étant des produits servant à protéger les parcelles agricoles de toutes sortes d'organismes présumés nuisibles : insectes, champignons, mauvaises herbes, ... Difficile alors pour certains de passer à côté : la dépendance à ces produits est d'autant plus forte lorsqu'on travaille dans un système agricole qui prône le rendement et la productivité à tout prix.

■ PLAIDOYER ET SENSIBILISATION AU MENU DES ACTIVITÉS MENÉES PAR LE CAP

Le CAP préconise un autre modèle agricole, plus soucieux du vivant et de la nature. Le consortium développe ainsi des campagnes de plaidoyer et d'information dans le but de faire réduire l'utilisation des pesticides sur les champs péruviens. Il a d'ailleurs établi plusieurs propositions politiques en ce sens : retirer les pesticides les plus dangereux du marché péruvien, promouvoir l'utilisation d'intrants biologiques, établir un plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires à l'échelle nationale,...

En matière de sensibilisation, pour parer à l'abandon des récipients des pesticides aux abords des champs, le CAP a réalisé plusieurs campagnes de collecte de ces contenants. Divers acteurs ont participé à ces actions, qui ont eu lieu dans différentes régions du pays. Munis de masques et de gants, agriculteurs,

étudiants et membres d'ONG, d'institutions publiques et privées ont collecté les récipients abandonnés au bord des champs, afin d'en faire un recensement, avant de trier et jeter ces déchets. Lors d'une de ces collectes, 319 récipients ont été trouvés sur une surface de 12 hectares, soit en moyenne 26 déchets par hectare.

« Seuls 20% des conteneurs contenant des pesticides sont collectés dans les champs agricoles de notre pays. »

Luis Romero, président du CAP

■ TOUS ACTEURS D'UNE ALIMENTATION SAINE

Les participants ont ainsi pu découvrir, sur le terrain, les problèmes générés par l'abandon de bouteilles de pesticides sur les champs. A plus large échelle, l'objectif de cet événement était de rendre visibles les impacts environnementaux et sanitaires générés par l'utilisation abusive de pesticides.

C'est aussi un espace de dialogue qui s'est créé lors de cette action : chaque participant et les organisateurs ont pu discuter du rôle que jouent les agriculteurs et les consommateurs pour garantir la qualité des aliments produits et ont pu échanger sur des solutions alternatives pour faire face à l'utilisation abusive de pesticides.

Bien que la population soit sensible à ce sujet, le problème perdure. Le Consorcio Agroecológico Peruano continue de lutter contre l'importation, la vente et l'utilisation de pesticides. Le chemin est encore long mais le message semble se faire de plus en plus entendre. Le CAP tente d'implémenter de bonnes pratiques pour un usage sûr et raisonnable des produits agrochimiques avant, comme ils l'espèrent, une suppression totale de ces produits au Pérou.

Ophélie Michelet
Volontaire



PÉROU



Création en 2005

10 membres :
ORGANISATIONS
D'AGRICULTEURS,
DE CONSOMMATEURS,
RÉSEAUX D'ONG

1150 bénéficiaires
DU PARTENARIAT AVEC SOS FAIM

Plaidoyer et
sensibilisation



ECHOS DU TERRAIN SUR LES DANGERS DES PESTICIDES

Le Larousse qualifie de pesticide un « produit chimique destiné à lutter contre les parasites animaux et végétaux nuisibles aux cultures et aux produits récoltés ».
Mais les pesticides sont-ils, eux aussi, des « nuisibles » pour l'homme et l'environnement ? Comme éléments de réponse, on fait écho à la voix d'une agricultrice, d'une association de consommateurs et d'un toxicologue.



**MAMAN N'KEMBI
BONDO ANGEL**

Animatrice à N'djili près de Kinshasa (RDC). Elle sensibilise les paysannes à l'utilisation des biopesticides.

NON AUX PESTICIDES DE SYNTHÈSE !

Avant, nous utilisions des pesticides chimiques. On ne connaissait même pas les doses à utiliser, on en abusait. Il était recommandé de récolter les

cultures après deux semaines ou un mois d'application de pesticides, mais souvent, avant cette période, les plantes commencent à pourrir et pour éviter cela, nous les récoltions et les vendions.

Nous constatons souvent qu'après avoir consommé nos cultures traitées avec les produits chimiques, nous souffrions de maux d'estomac et de maux de tête. De plus, ces produits chimiques s'infiltrent dans le sol et pénètrent dans les eaux souterraines et les sources, ils polluent les eaux que nous utilisons pour boire et nous laver. C'est un danger pour le consommateur et l'agriculteur.

Depuis que nous utilisons des biopesticides, nous avons constaté que cela fonctionnait mieux. Et en plus, en les utilisant, ces produits protégeront le sol, les animaux et les consommateurs.



**PATRICE
MBUYI MUSOKO**

Président de l'Association des consommateurs de produits vivriers (AS.CO.VI) en RDC. Il évoque un manque d'éducation et de protection des consommateurs au sujet des pesticides.

ENTRE ÉTIQUETTES DOUTEUSES ET RÉGULATION DÉFAILLANTE

L'étiquetage devrait être un élément de confiance pour le consommateur. Mais en RDC, il ne répond pas toujours aux normes et ne donne pas d'informations fiables à l'utilisateur. Les produits mis sur le marché ne sont pas contrôlés et, souvent, les coordonnées du fabricant sont faussées. En principe, c'est l'OCC (Office Congolais du Contrôle) qui est chargé du contrôle de l'import-export des produits, mais comme nos frontières sont poreuses, il y a des



entrées que l'Etat ne parvient pas à contrôler.

PROTÉGER LES CONSOMMATEURS

Les utilisateurs des pesticides sont des paysans qui n'ont pas fait de grandes études. Ils ne peuvent comprendre les pictogrammes sur les étiquetages que s'ils sont formés : il faut que les associations des consommateurs se donnent la peine d'éduquer ces personnes.

Beaucoup de paysans préfèrent ne pas respecter le calendrier agricole pour voir vite des résultats, mais du côté du consommateur ça peut constituer un danger : il doit être plus sensibilisé. Les consommateurs ont le droit de se plaindre ! Mais comme ils ne font plus confiance aux tribunaux, en RDC, ils se plaignent de bouche à oreille. La main dans la main, travaillons pour une loi sur la protection des consommateurs !

En RDC, les gens vivent avec moins de 2 dollars par jour : la consommation d'un produit plus élaboré (mais plus cher) serait difficile. Ce qu'il faut encourager, c'est la consommation de produits bio, sans pesticides, obtenus avec des produits et des méthodes appropriés.



ALFRED BERNARD

Professeur de toxicologie à l'Université Catholique de Louvain. Il évoque la toxicité des pesticides pour les producteurs et les consommateurs.

PESTICIDES : LE NŒUD DU PROBLÈME

En cas d'exposition chronique importante aux pesticides, il y a des risques accrus de cancer, de maladies neurologiques et de baisse de qualité du sperme. Le groupe le plus à risque est constitué des agriculteurs et autres professionnels surtout lorsque ceux-ci manipulent les produits phytosanitaires sans moyens de protection tels que des gants et des masques.

Les femmes enceintes sont également à risque en cas d'exposition régulière de type professionnel, para-professionnel

(en tant qu'épouse d'agriculteur) voire domestique. Chez leurs enfants, les études montrent des risques accrus de lymphome, leucémie et de troubles cognitifs.

L'EFFET COCKTAIL, C'EST QUOI ?

L'effet « cocktail » fait référence aux effets additifs, ou pire, aux effets synergiques des différents pesticides lorsque ceux-ci agissent sur le(s) même(s) organe(s).

Les études épidémiologiques évaluant les risques des pesticides ou les effets protecteurs des fruits ou légumes conventionnels intègrent habituellement cet effet cocktail puisque les utilisateurs de pesticides comme les consommateurs de fruits et légumes sont habituellement exposés à des mélanges de pesticides.

RESPECTER LES CONSIGNES

Lorsque les cultures sont gravement menacées par des ravageurs et n'assurent pas des rendements suffisants, l'utilisation de pesticides peut se révéler vitale mais seul le respect des bonnes pratiques agricoles permet de réduire les résidus de pesticides et leur impact sur l'environnement.

Dieyenaba Faye et Yasmina Boutjadir
Volontaires



Les pesticides, destructions et injustices à toutes les étapes

« Le fait d'exposer la population d'autres pays à des toxines dont il est avéré qu'elles provoquent de graves problèmes de santé et peuvent même entraîner la mort, constitue de toute évidence une violation des droits de l'homme »



Hilal Elver,
rapporteuse spéciale sur
le droit à l'alimentation (2017)

IMPACTS



Sanitaire

385 millions
intoxications
dans le monde.

220 000
décès.



Environnemental

Disparition de
75%
des insectes volants.

Traces de pesticides
dans
80%
des échantillons
de sols prélevés.



Sur le Sud

99%
des décès
dus aux pesticides.

Manque de formation,
de matériel de protection,
d'autorité de contrôle,
de réglementation efficace.



LE CERCLE DU POISON

La Belgique est le **1^{er}** **exportateur européen** de néonicotinoïdes interdits.



EXPORTATION

PRODUCTION



En 2020, la Belgique a produit plus de **4000 tonnes** de pesticides interdits en Europe.



EPANDAGE



44% des pesticides en circulation au Brésil ne sont pas autorisés dans l'UE.

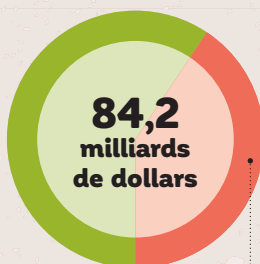
IMPORTATION

74 pesticides dangereux et interdits dans l'UE ont été retrouvés dans nos fruits et légumes.



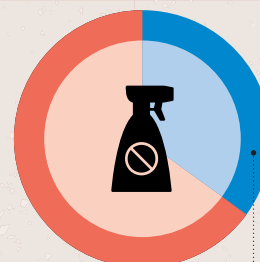
LE SAVIEZ-VOUS ?

Chiffre d'affaires mondial des ventes de pesticides



57,6
milliards de dollars
captés par les « Big 4* »

Bénéfice total des ventes de pesticides par les Big 4*



35%
issus de pesticides
« extrêmement dangereux »

Notre nouvelle campagne contre le commerce cynique de pesticides interdits



**INTERDITS ICI.
EXPORTÉS LÀ-BAS.
MORTELS PARTOUT.**



Ce n'est un secret pour personne : les pesticides sont extrêmement toxiques. Les dégâts causés par ces produits chimiques sont colossaux. Une étude récente estime qu'environ 385 millions d'empoisonnements dus aux pesticides ont lieu chaque année dont 11 000 sont fatals. Les 860 millions d'agriculteurs qui manipulent ces produits quotidiennement sont évidemment en première ligne. 43,6% d'entre eux seraient ainsi chaque année victimes d'une intoxication grave selon une étude réalisée par le Pesticide Action Network (PAN).

Un simple contact ou une exposition prolongée à ces substances peut engendrer des séquelles graves comme des troubles respiratoires ou cognitifs ou encore des perturbations du système endocrinien mais également des maladies mortelles comme le cancer ou la maladie de Parkinson.

Au-delà des êtres humains, toute forme de vie se retrouve aujourd'hui contaminée : eau, air, sol, faune, flore. Entre 1976 et 2017, en Allemagne, le nombre d'insectes a diminué de 76 %. En 2019, des échantillons de sols prélevés dans 11 pays européens ont révélé des traces de pesticides dans 80 % des cas. Sans compter que ces substances figurent parmi les principaux facteurs de dégradation des eaux. Une étude scientifique réalisée en 2019 a permis de retrouver des traces de pesticides interdits dans des cours d'eau européens. Le carbendazime, un pesticide interdit d'usage en Europe depuis plus de 12 ans a été retrouvé dans 93% des échantillons.

Les pesticides sont partout et ravagent tout sur leur passage.



UN COMMERCE CYNIQUE...

Aujourd'hui, de nombreux experts scientifiques et paysan-ne-s l'affirment : il faut progressivement abandonner l'usage de ces produits toxiques et se tourner vers des solutions agroécologiques afin de préserver les vies humaines et la biodiversité. Dans ce sens, l'Union européenne a d'ailleurs interdit sur son sol l'utilisation de nombreux pesticides au vu des risques sanitaires et environnementaux qu'ils présentent.

Nous pourrions nous réjouir de cette législation qui semble nous protéger mais il ne faut pas s'y tromper : ce mur d'illusion cache en fait une bien sombre réalité. Si l'utilisation de ces pesticides est interdite sur le sol européen, la production, elle, est toujours autorisée, tout comme le stockage et l'exportation. Et les géants de l'agrochimie comme Syngenta, Bayer ou encore BASF, qui possèdent tous leur siège en Europe, y voient une belle opportunité pour leurs affaires florissantes, quoique malodorantes.

... QUI RAPPORTE GROS

Oui, ce commerce toxique rapporte gros : en 2018, l'UE a vendu pour plus de 584 millions d'euros de pesticides interdits aux pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay). L'Union européenne écoule ainsi chaque année des milliers de tonnes de pesticides (81 000 tonnes en 2018) : le Royaume-Uni, la France, l'Italie, les Pays-Bas figurent parmi les plus grands exportateurs. Pas de second rôle pour la Belgique : en 2020, elle a exporté plus de 4000 tonnes de pesticides interdits et a été le premier exportateur européen de néonicotinoïdes interdits. Ces produits extrêmement toxiques pour les abeilles et la biodiversité sont produits par Syngenta à Seneffe, chez nous en Wallonie.



Ces pesticides européens sont exportés vers 85 pays, dont la grande majorité sont des pays à revenu faible ou intermédiaire : Brésil, Ukraine, Maroc, Mexique, Afrique du Sud, Sénégal, République démocratique du Congo, où l'on déplore un manque de protections adaptées des travailleuses, de formations adéquates, d'autorité de contrôle ou de réglementations efficaces. Les risques liés à la manipulation de ces produits y sont tels que 99% des décès dus aux pesticides surviennent dans ces pays.

■ L'IRONIQUE EFFET "BOOMERANG"

Comble de l'ironie : les principaux pays qui nourrissent l'UE en produits agricoles font partie des destinations privilégiées de ces pesticides interdits. En fin de compte, on retrouve donc ces pesticides toxiques dans nos assiettes sous forme de résidus. Ainsi, sur 5800 échantillons alimentaires analysés en Europe, le carbendazime a été retrouvé dans plus de 1600 d'entre eux alors qu'il est interdit depuis 2009 dans l'UE pour sa toxicité aiguë chez l'humain et ses très sérieux dangers sur la vie aquatique. Rien qu'en 2019, la Belgique en a produit et exporté plus de 100 tonnes vers 12 pays !

Prenons le cas du Mercosur : comme les pesticides ont un effet immédiat sur les cultures, les pays du Mercosur voient tout l'intérêt d'y investir massivement. En agissant de la sorte, ils peuvent étendre leurs zones agricoles et garantir que les récoltes sur ces terres seront rentables... à court terme. L'objectif est de produire à grande échelle des matières premières à bas coût qui pourront ensuite être exportées vers les pays développés. La Belgique, par exemple. Au Brésil, entre 2010 et 2019, la production de soja a augmenté de 54 % et, sans surprise, l'utilisation de pesticides de 71 %. La superficie utilisée pour la seule culture du soja dans l'espace Mercosur équivaut aujourd'hui à la superficie de la France.

■ UNE FORME DE NÉO-COLONIALISME

Dans un article réalisé par l'association Autres Brésils, Larissa Bombardi, chercheuse à l'université de São Paulo, dénonce, pour sa part, une forme de néocolonialisme : « Les nations riches exportent des produits industrialisés et de haute technologie alors que les pays plus pauvres exportent des biens de base tels que des produits alimentaires et miniers. Aujourd'hui encore, nous continuons à reproduire le modèle colonial que les puissances





© X-Reflexnaja

coloniales européennes ont mis en place, il y a 500 ans. » Elle va même plus loin : « Ce double standard équivaut à un accord tacite selon lequel les citoyens du Mercosur sont des "citoyens de seconde classe", puisque l'on considère comme acceptable le fait qu'ils puissent être exposés à des substances non tolérées dans l'Union européenne ». Il va sans dire que le projet d'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur représenterait un fléau pour la population et l'environnement car, s'il était ratifié, les droits de douane sur les produits chimiques pourraient être réduits jusqu'à 90 %. Les géants agrochimiques sont évidemment favorables à cet accord.

LES MULTINATIONALES FONT PRESSION

C'est d'ailleurs ces géants nauséabonds qu'il faut pointer du doigt dans cette crise sanitaire et environnementale : Bayer (Allemagne), BASF (Allemagne), Corteva Agriscience (États-Unis), FMC (États-Unis), et Syngenta (Suisse, aujourd'hui détenue par ChemChina, consortium de l'État chinois), les cinq grandes multinationales du secteur réunies au sein du lobby CropLife, qui contrôlent 65 % du marché mondial des pesticides et réalisent au moins un tiers de leur chiffre d'affaires grâce à la vente de pesticides classés sous la dénomination HHP (*Highly Hazardous Pesticides*) – des pesticides extrêmement dangereux.

Elles pratiquent un lobbying intensif auprès des autorités publiques pour défendre leurs intérêts : ces dépenses atteignent près de 10 millions d'euros par an pour le seul marché européen – plus que le budget de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) consacré à la réglementation des pesticides.

UN CERCLE VICIEUX PRÉOCCUPANT

Résultat : selon la FAO, l'usage des pesticides dans le monde a quasiment doublé entre 1990 et 2018, passant de 1,7 à 2,7 millions de tonnes, soit une augmentation de 60% en presque 30 ans. Si cette consommation a très peu évolué en Europe, elle a explosé dans les pays en développement. On compte par exemple une augmentation de 484 % en Amérique du Sud.

Mais, parallèlement, si la production agricole mondiale a plus que doublé depuis les années 1950, les rendements agricoles atteignent aujourd'hui un plafond. Plus préoccupant, ils commencent à décroître dans de nombreuses zones de cultures spécialisées. En effet, les systèmes de production modernes, dépendants des pesticides, ont entraîné des phénomènes croissants de résistance, la dégradation des sols et de la biodiversité et, in fine, la destruction des moyens naturels de production agricole (sols, faune et flore nécessaires au développement des cultures...), tout en contribuant à une aggravation des dérèglements climatiques.

Sur ce sujet, la Commission européenne ne peut pas jouer au bon élève en se cachant derrière sa stratégie durable "De la ferme à la fourchette" alors qu'elle ferme les yeux sur l'exportation de pesticides interdits sur son sol. Elle doit prendre une position forte et juste et l'occasion se présentera dans les prochains mois, dans la cadre de la stratégie en matière de produits chimiques.



Lisez la rubrique "Notre regard sur" page 15 et rendez-vous sur www.stop-pesticides.be pour signer la pétition et interpeller nos responsables politiques.

Amélie Halleux
Volontaire





FOCUS

BURKINA FASO



LA RECONNAISSANCE D'UNE ALTERNATIVE PAR LA LÉGISLATION, ÇA COMPTE !

Entre 1990 et 2018, l'usage de pesticides a été doublé en passant de 1,7 à 2,7 millions de tonnes. Heureusement, nous sommes dans une époque où les alternatives fleurissent et permettent de changer certaines pratiques nocives pour l'environnement, la santé mais aussi l'économie. La réponse à l'éradication aux produits chimiques nocifs dits pesticides n'est autre que son alternative biologique appelée *biopesticides*.

Les biopesticides, c'est quoi ?

Ce sont des organismes vivants ou des produits issus de ces organismes ayant la particularité de supprimer ou limiter les ennemis des cultures. Il en existe 3 grandes catégories : microbiens, végétaux et animaux. Tous ont leurs particularités. Par exemple, dans les champs de maïs, on peut retrouver le trichogramme, une micro-guêpe qui va pondre ses œufs dans ceux d'un type de chenille ravageuse pour les cultures. Naturellement, l'œuf va éclore et le ressortissant va manger l'insecte ravageur. L'exemple des coccinelles qui mangent les pucerons est aussi un bon exemple. Ce type de techniques est généralement utilisé en agriculture biologique mais peut être aussi utilisé en agriculture conventionnelle, par exemple. Elle remplace, peu à peu, les pesticides chimiques avec une augmentation progressive sur le marché de 5 à 8% par an.

Un grand pas au-delà des frontières : notre partenaire BIOPROTECT

BIOPROTECT est une organisation dont la vision est de faire de l'agroécologie et de l'agriculture biologique le modèle de production agricole dominant au Burkina Faso. Afin d'atteindre leurs objectifs, notre partenaire s'implique dans la recherche et le développement en créant des alternatives en partenariat avec la recherche scientifique et les producteurs. Il propose aussi des formations aux producteurs afin de produire eux-mêmes ces biopesticides à utiliser sur leurs propres exploitations et appuie à la commercialisation des produits bio.

Un frein majeur aux biopesticides

La commercialisation des biopesticides est très difficile et demande beaucoup d'efforts de la part des producteurs pour voir leurs produits homologués. Cela prend généralement du temps, peut coûter beaucoup pour des producteurs à faibles revenus et rend l'accessibilité complexe pour ceux qui veulent s'en procurer. Ensuite, peu de producteurs dans les pays en développement sont informés sur les effets nocifs des pesticides, on remarque ainsi un manque de connaissance de la part des producteurs ainsi que des consommateurs.

Erika Faillaci
Volontaire



Pesticides interdits : quand serons-nous enfin exemplaires ?

Entre 2013 et 2020, la Belgique a exporté en moyenne 5360t de pesticides interdits dans l'Union européenne (UE) vers des pays tiers. Ces exportations représentent une source de revenus non négligeable pour les entreprises agrochimiques implantées en Europe. Comment la Belgique et, *a fortiori*, la Commission européenne peuvent-elles continuer à légitimer ce commerce ? En tant qu'organisation de la société civile, quels sont nos moyens d'action pour stopper cela ?

Peu après les révélations fracassantes faites par l'ONG suisse Public Eye en 2020¹ (voir la rubrique Grand angle) et du rôle non négligeable de la Belgique dans ces exports toxiques, la ministre de l'Environnement Zakia Khattabi (Ecolo) a pris la mesure du problème. Elle s'est donc engagée publiquement à mettre en place une mesure permettant de stopper ces exportations, sans toutefois contrevenir aux règles qui régissent le cadre légal européen². Après une analyse juridique, l'outil est trouvé : la ministre proposera un arrêté royal pour stopper les exportations.

Problème : cet engagement n'est pas dans l'accord du gouvernement, ce qui implique un vote en Conseil des ministres, nécessitant donc la validation de l'ensemble des ministères qui se partagent le dossier (Santé et Agriculture). L'affaire n'est donc pas gagnée d'avance, car aux aspects environnementaux de la question se mêlent des aspects « santé » et « économique ». La ministre a déjà avancé ses pions mais le gros du dossier se jouera dans les prochains mois. C'est ici que nos outils d'interpellation politique (pétition, courriels et tweets) pourront jouer un rôle de pression stratégique.



Au niveau européen, fin 2020, la Commission se fendait d'un communiqué en voulant mettre fin aux exportations de pesticides interdits « en donnant l'exemple et en encourageant une approche cohérente³ ». Nous ne pouvons qu'abonder en ce sens. Pourtant, dans sa feuille de route 2023, cette mesure s'est malencontreusement échappée du programme. Depuis, des sources internes ont confirmé le maintien du dossier mais force est de constater que la pression citoyenne s'avèrera nécessaire pour que cessent ces exportations toxiques.

SOS Faim a donc amené une série d'organisations belges à se fédérer au sein d'une coalition afin de traiter ce sujet. Un dossier de plaidoyer va sortir prochainement, en espérant que les autorités se montrent réceptives aux arguments avancés et que les négociations aboutissent positivement.

1 Public Eye et Unerthed, « Pesticides interdits : l'hypocrisie toxique de l'Union européenne », 2020.

2 L'Écho, « Khattabi veut mettre fin aux exportations de produits chimiques interdits », 22 mars 2022

3 Commission européenne, « Pacte vert: la Commission adopte une nouvelle stratégie dans le domaine des produits chimiques, vers un environnement exempt de substances toxiques », communiqué de presse du 17 octobre 2020.

Jonas Jaccard
Responsable plaidoyer





ZUT - Zones urgentes à transformer



UN FILM



Lauréat du prix Alimenterre 2022, ce documentaire belge filmé avec beaucoup de sincérité et de sensibilité, sonne comme une alerte à l'humanité entière, tout en étant filmé à côté de chez nous. Il raconte le combat d'activistes plus âgés, Marie-Thérèse et Christian qui ne veulent plus de pesticides et ont fait de leur commune une Z.U.T. – une Zone Urgente à Transformer. François de Saint-Georges raconte de manière simple, accessible, efficace, ancrée et touchante sa recherche personnelle et sa volonté de comprendre les grands enjeux alimentaires globaux. A l'intersection entre journalisme et art, ZUT nourrit la réflexion sur la nécessité d'accélérer la transition agro-écologique prônée par le festival Alimenterre. Disponible dans les kits Alimenterre.



UN MOT



Intrant

Selon le Larousse, un intrant est un « élément entrant dans la production d'un bien. » Par extension au domaine agricole, il s'agit alors de ce qu'on « fait entrer » dans le processus de production. Stricto sensu, les intrants comprennent donc les engrais et les produits phytosanitaires. Certains y incluent également les semences et les plants. D'autres, enfin, y ajoutent, au sens large, les machines et les équipements, le carburant, les aliments pour le bétail, les médicaments pour les animaux et même la main d'œuvre.



La pétition

UNE ACTION



La pétition est un outil phare d'engagement citoyen pour faire entendre sa voix, créer ou participer à un véritable mouvement social et faire bouger les choses. Droit constitutionnel organisé par les différentes instances publiques, lancer et/ou signer une pétition est également permis par un nombre croissant de plateformes privées et touche tout type de causes. Correctement relayées et utilisées, elles sont alors un instrument efficace pour attirer l'attention et faire pression sur les autorités publiques afin d'améliorer une législation ou leur faire prendre une position officielle. Envie de vous lancer ou déjà convaincu.e.s ? Alors signez la pétition en lien avec notre campagne « Interdits ici. Exportés là-bas. Mortels partout. » www.stop-pesticides.be



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

www.sosfaim.be